

**CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION
EN FISCALITÉ - CQFF INC.**

Société privée de formation en fiscalité

VOTRE BOÎTE AUX LETTRES – 2 décembre 2002

INSAISSABILITÉ DES REÉR ET LA COUR SUPRÊME DU CANADA

La Cour suprême du Canada a annoncé le 21 novembre 2002 qu'elle acceptera d'entendre la cause sur l'insaisissabilité des REÉR (la décision visant M. Guy Thibault et son REÉR "protégé" de Scotia McLeod). Ainsi, au cours de la prochaine année, la Cour suprême statuera sur cet aspect très épineux. Espérons qu'il en découlera de bonnes nouvelles.

Veillez imprimer cette page, percer les trous et l'insérer par-dessus la page G-3 de votre cartable du cours Mise à jour en fiscalité – 2002.

Adresse de correspondance

CQFF INC.
1490, Kirouac
Laval, Québec H7G 2S1
Tél.: (450) 973-FISC - 3472 Téléc.: (450) 663-7054
Internet: www.cqff.com

CQFF INC.
1100, boul. René-Lévesque Ouest, 25^e étage
Montréal, Québec
H3B 5C9
Téléphone: (514) 333-FISC - 3472
Télécopieur: (450) 663-7054